



Conseil exécutif de la SEC

Pescia 17-19 juin 2016

1. Communication introductory

Après rappel du transfert de la SEC de Venise à l’Institut européen de Florence (ses archives) et Pescia (son siège), le Conseil a été informé de l’ouverture d’une « maison de la SEC » à Pescia vers mai/ juin 2017, grâce au financement de la Fondation Collodi.

D’emblée et tout au cours de la réunion le Président Margiotta a insisté sur la nécessité absolue de relancer la SEC car actuellement elle a perdu toute influence.

2. Cotisations

Les montants suivants de cotisations sont proposés : 25 euros pour les jeunes ; 50 pour les membres individuels ; 500 ou plus pour les personnes morales.

La SEC a apuré en grande partie ses dettes vis-à-vis de la commune de Venise mais redémarre à zéro sur le plan financier.

3. Modification des Statuts

La modification des Statuts s’impose entre autres

- pour valoriser la SEC en tant que réseau et confirmer l’autonomie des centres nationaux
- pour tenir compte du nouveau siège de la SEC à Pescia.

Ces modifications concernent principalement les articles 4,23 et 24,27 et 28.

Les Centres nationaux feront part de propositions éventuelles d’amendements au Statut d’ici septembre prochain.

4. Renouvellement de la composition du Conseil exécutif

Les noms de plusieurs membres du Conseil, absents depuis des années seront supprimés de la liste. De nouveaux membres, par ex Michèle Favreau pour le Centre français, sont cités sous réserve d’approbation par la prochaine AG.

5. École européenne de la politique de la culture

La création d’une École européenne de la politique de la culture :

- pourrait être envisagée auprès de l’Institut européen de Florence en vue créer une sorte d’école de cadres pour les futurs leaders européens.

Aux mêmes fins de formation pourrait être proposée :

- la création d’un Master de politique de la culture
- la création d’une chaire Campagnolo sur le modèle de la chaire Jean Monnet.

Enfin l’Institut européen aurait offert son appui à la reprise du Summer School.

6. Revue Comprendre

Un nouveau Directeur aurait été trouvé en la personne du Professeur Enrico LETTA, ancien Premier Ministre et actuellement professeur de sciences politiques à Paris.

Un accord s'est profilé sur les points suivants relatifs à la revue Comprendre :

- sa parution en ligne exclusivement
- la nécessité de créer un Conseil scientifique de la Revue
- sa rédaction en 4 langues
- sa périodicité : 2 fois l'an
- la désignation d'un référent pour chaque langue de Comprendre.

La reprise de la parution de Comprendre est une priorité pour la lisibilité de la Société.

Les Centres nationaux sont invités à proposer des noms pour le Conseil scientifique de la revue.

7. Web site de la SEC internationale

Il est en cours de réorganisation.

- il contiendrait : histoire de la SEC ; statuts ; structure ; informations sur les activités ; photos etc.
- les Membres figureraient sous leur nom seulement (l'adresse courriel serait à usage interne seulement).
- les Centres nationaux figureraient avec adresse, noms des responsables, liens etc.

Les Centres nationaux sont invités à envoyer d'ici septembre la liste de leurs membres à jour de cotisation et leur adresse courriel (à usage interne). Ils chercheront à recruter de nouveaux membres.

8. Collection des classiques de la politique de la culture

Il paraît important de diffuser des classiques de la politique de la culture à raison de quelques titres par an. Les Centres, en coopération avec les éditeurs, sont invités à faire d'ici septembre des propositions de titres et d'éditeurs.

9. Prix international de la politique de la culture

La tradition de remise d'un prix de la SEC pourrait être reprise mais dans un esprit différent moins pour honorer un intellectuel ou un artiste reconnu mais pour encourager une personne engagée à défendre et illustrer par ses travaux, la politique de la culture.

Concrètement :

- ce prix serait remis une fois par an et de caractère symbolique
- le choix du récipiendaire serait effectué, après une ou deux sélections, par un Comité, en coopération avec des éditeurs (publicité de l'ouvrage à la charge des éditeurs ; respect de la parité de genre etc.).

Prochaine Assemblée générale

La prochaine AG devrait se tenir au printemps 2017 et être un événement fort de nature à relancer la SEC. Son thème à finaliser en dernière analyse par le Bureau (Secrétaire générale Président et Vice Présidents) pourrait être :

L'esprit de la démocratie

Les défis et les futures perspectives de la démocratie pour l'Europe et le monde.

Les propositions suivantes de lieu ont été avancées : Berlin ; Florence

Le Président Margiotta a insisté sur le fait que le succès de cette AG dépendrait de l'implication de tous.

Exposés sur la démocratie

Le Conseil exécutif a entendu le samedi 18 juin matin les exposés de MM Giuseppe Goisis et Michael Schäfer sur l'avenir de la démocratie, sujet probable de la prochaine AG.

Les textes de ces exposés seront transmis par leurs auteurs au Secrétariat international en vue de leur diffusion.